

PLAN D'ACTION – Secteur Hôtelier

NIVEAU 1

MOBILITE

Action obligatoire :

- Je promeus les solutions de mobilité durable auprès de mes équipes
- Je propose systématiquement aux clients une solution verte de transport entre l'aéroport et l'hôtel

Actions volontaires :

- Je récompense le recours aux solutions de mobilité durable par mes équipes
- Si j'achète un véhicule professionnel neuf ou d'occasion, je choisis un modèle électrique ou hybride
- Je mets en place le télétravail
- Je mets en place des horaires de travail décalés
- Je récompense les clients optant pour une solution verte de transport entre l'aéroport et l'hôtel
- Je propose une ou plusieurs solutions de mobilité verte aux clients de l'hôtel pour leurs déplacements dans Monaco

DECHETS

Actions obligatoires :

- Je mets en place le tri sélectif et forme mes équipes aux bons gestes de tri
- Je demande à la société de nettoyage d'utiliser des produits d'entretien écologiques et biodégradables

Actions volontaires :

- Je dématérialise la documentation



- Je réduis le parc d'imprimantes et les impressions de papier
- J'utilise autant que possible du papier recyclé pour mes documents imprimés
- Je remplace les bouteilles et gobelets en plastique par un système de fontaines et bouteilles réutilisables
- Je mets en place le tri des déchets dans les chambres d'hôtel
- Je remplace les échantillons de produits de toilette par des distributeurs et ne les donne que sur demande

ENERGIE

Actions obligatoires :

- J'éteins les appareils électriques et leurs veilles la nuit et le week-end
- Je mets en place une première tranche d'éclairage LED dans mes locaux
- Je réalise un bilan Smart+ des usages de l'électricité et j'adopte un plan d'action selon les résultats

Actions volontaires :

- Je mets en place une ventilation / climatisation à débit variable
- Je généralise l'éclairage LED à l'ensemble de mes locaux
- Je remplace le simple vitrage par du double ou triple vitrage
- Je réponds aux enquêtes d'occupants en cas de réalisation d'un audit énergétique de mon bâtiment
- Si je suis propriétaire de mes locaux, j'installe ou je vote pour des projets d'énergie renouvelable
- J'organise l'extinction des climatisations dans les chambres libres



NIVEAU 2

MOBILITE

Actions obligatoires :

- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements
- Je mets à disposition de mes équipes au moins une alternative bas carbone pour leurs déplacements professionnels (ex : carte de transport en commun, abonnement MonaBike, vélos en libre partage, abonnement Mobee, véhicule électrique)
- Si je dispose de places de parking pour mes clients, j'en réserve pour les véhicules électriques et je les équipe d'une borne de recharge

Actions volontaires :

- Je prends en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement aux transports en commun des collaborateurs
- Je verse une prime aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo ou un véhicule électrique/hybride
- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services, afin de réduire les déplacements
- Je propose à mes clients des circuits de découverte de Monaco à pied ou à vélo

DECHETS

Actions obligatoires :

- J'installe un collecteur de mégots à l'entrée de mon bâtiment et je sensibilise mes employés à ne pas jeter leurs mégots dans la rue ou les bouches d'égout (non applicable en cas d'interdiction de fumer)
- Je mets en place un système de bouteilles/carafes, de verres réutilisables et de lave-vaisselle pour les visiteurs et les réunions
- Si je fais traiter mes déchets à l'extérieur de Monaco, j'établis mes dossiers de transferts transfrontaliers des déchets
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je lance une démarche de réduction du gaspillage alimentaire

Actions volontaires :

- Je fais faire un bilan de ma production de déchets et j'identifie des premières actions de réduction à la source
- Je mets à disposition de mes équipes des contenants et couverts réutilisables pour réduire les emballages jetables de la vente à emporter
- J'élimine les bouteilles en plastique et propose à mes clients de l'eau dans des contenants réutilisables
- Au niveau des buffets, je limite les conditionnements individuels et privilégie le vrac

ENERGIE

Action obligatoire :

- Dans les bureaux et parties communes, je fixe des consignes de température économes en énergie (19°C en hiver et 26°C en été)
- Après le départ des clients, je fais vérifier si les lumières sont bien éteintes, la climatisation ou le chauffage sont modérés, les veilles de téléviseurs ou autres appareils sont éteintes

Actions volontaires :

- J'utilise des minuteurs, détecteurs de présence, horloges pour automatiser l'arrêt de l'éclairage.
- Je remplace les portes et les fenêtres vétustes pour des solutions plus isolantes
- J'allonge au maximum la durée de vie de mes objets et équipements
- Je sensibilise mes collaborateurs aux éco-gestes numériques
- J'installe un système de serrure à carte permettant de couper automatiquement l'électricité des chambres lorsque le client part
- J'installe des équipements économes sur les robinets et des mitigeurs thermostatiques sur les douches



MULTI-IMPACT

Actions volontaires :

- J'invite mes équipes à signer le Pacte Individuel

- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je privilégie les fruits et légumes locaux et de saison et propose des options végétariennes dans mon menu